

Charte de bonnes pratiques

Site Historique de Lyon



Charter of good practices

Lyon Historic Site

Lyon, Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Le site historique de Lyon, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, accueille chaque année plusieurs millions de visiteurs émerveillés par la découverte de ces lieux d'exception : Le Vieux Lyon, Fourvière/Saint-Just, la Presqu'île et la Croix-Rousse, d'une valeur universelle exceptionnelle (VUE⁽¹⁾). Ils sont à la fois des lieux de vie pour leurs habitants, de travail pour leurs commerçants, et de merveilleuses découvertes pour nos visiteurs du monde entier.

Dans le cadre d'un tourisme responsable et durable : tous les acteurs du guidage, de l'événementiel, d'activités touristiques autres (les croisiéristes par exemple) ou pédagogiques (groupes scolaires ou universitaires) s'engagent à entretenir une relation la plus harmonieuse et respectueuse possible dans tous nos quartiers historiques.

Nous nous engageons à :

01 L'accès au site*

- Privilégier les transports en commun pour accéder aux lieux visités ;
- Utiliser les emplacements autocars dédiés à la desserte des groupes de visiteurs (carte de la métropole) ;
- Utiliser les parcs de stationnements et parcs relais.

02 Les quartiers visités

- Relever l'exceptionnalité du site Patrimoine inscrit Mondial UNESCO et sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE),
- Souligner la particularité de visiter des quartiers habités, en multi-activités privés et professionnels,
- Présenter la richesse et les spécificités des 4 quartiers : Vieux Lyon, Croix-Rousse, Presqu'île et Fourvière/Saint-Just.

03 Le respect du cadre de vie

- Respecter ces lieux privés ouverts à tous les visiteurs ;
- Ne pas du tout utiliser d'amplificateur de voix ;
- Privilégier l'utilisation d'audiophones ;
- Lors de vos passages, accompagnés de visiteurs/visiteuses, laisser toujours la priorité aux habitants et/ou commerçants.

04 La gestion d'une visite guidée

ou tout autre activité événementielle ou pédagogique

- L'Office du Tourisme de la Métropole de Lyon préconise, pour un tourisme responsable, de limiter nos groupes pour les visites guidées à pied, de 25 à 30 personnes maximum selon la typologie de nos visiteurs,, anticipant au mieux les conditions de sécurité et de sérénité pour la découverte de ces lieux d'exceptions.
- Dans les cours et les traboules, qui sont des lieux privés mises à la disposition du grand public :
 - suspendre mes commentaires et laisser la découverte des lieux se faire en silence,
 - accompagner le groupe tout au long de la visite, ne pas le laisser pas seul dans les lieux privés,
 - serrer à droite lorsque les groupes se croisent.

05 Répartition des flux d'une visite

- Alternier la visite des espaces privés et publics pour une meilleure répartition des flux dans le ou les quartiers concernés ;
- Privilégier les places publiques, plus ouvertes, pour les prises de paroles ;
- Varier les circuits de visites pour valoriser toutes les richesses des quartiers visités.

« Je découvre une traboule ou une cour »

induit que je ne parle pas du tout dans les traboules ! J'explique à mes clients (visite guidée ou tout autre activité touristique) que je vais suspendre mes commentaires, et que je les reprends à la sortie. **Je ne m'arrête pas, justement je « traboule ».**

« Je traboule uniquement dans les cours et traboules conventionnées »



⁽¹⁾ Critère (ii) : Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site d'une grande importance stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse.

Critère (iv) : de par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles.

Lyon, a UNESCO World Heritage Site

The historic site of Lyon, a UNESCO World Heritage Site, welcomes several million visitors every year, who are captivated by these exceptional places: Vieux Lyon, Fourvière / Saint-Just, the Presqu'île and the Croix-Rousse, which are of outstanding universal value (OUV⁽¹⁾). These are at once places of daily life for their residents, places of work for their shopkeepers, and wonderful discoveries for our visitors from all over the world.

As part of responsible and sustainable tourism: all those involved in guided tours, events, other tourist activities (cruise operators, for example) or educational activities (school or university groups) are committed to maintaining the most harmonious and respectful relationship possible in all our historic districts.

We must promise to:

01 Access to the site*

- Prioritise public transport when travelling to the sites you wish to visit;
- Use the dedicated coach bays for group visitors (see map of the metropolitan area);
- Use car parks and park-and-ride facilities.

02 The neighbourhoods you visit

- Highlight the exceptional nature of the UNESCO World Heritage Site and its Outstanding Universal Value (OUV);
- Emphasise the unique experience of visiting residential neighbourhoods that combine private and professional activities;
- Present the richness and distinctive features of the four neighbourhoods: Vieux Lyon, Croix-Rousse, Presqu'île and Fourvière/Saint-Just.

03 Respect for the local environment

- Respect these private areas open to all visitors;
- Do not use voice amplifiers at all;
- Give preference to the use of audio guides;
- When walking through these areas with visitors, always give way to residents and/or shopkeepers.

04 Organising a guided tour

or any other event or educational activity

- The Lyon Tourist Office recommends, in the interests of responsible tourism, that we limit our groups for guided walking tours to a maximum of 25 to 30 people, depending on the type of visitors, whilst ensuring, as far as possible, conditions of safety and tranquillity for the exploration of these exceptional sites.
- In courtyards and traboules, which are private spaces made available to the general public:
 - refrain from commenting and allow visitors to explore the sites in silence,
 - accompany the group throughout the tour; do not leave them unattended in private spaces,
 - keep to the right when groups pass each other.

05 Managing visitor flows during a tour

- Alternate between private and public spaces to better manage visitor flows in the relevant neighbourhood(s);
- Prioritise public spaces, which are more open, for speaking;
- Vary the tour routes to showcase all the treasures of the neighbourhoods visited.

"I'm exploring a traboules or a courtyard"

means that I don't speak at all whilst in the traboules! I explain to my clients (on a guided tour or any other tourist activity) that I'll pause my commentary, and that I'll resume it once we're out. **I don't stop; I'm simply "trabouling". "I only use the designated courtyards and traboules"**



⁽¹⁾ **Criterion (ii)** : Lyon bears exceptional testimony to the continuity of urban settlement over more than two millennia on a site of great commercial and strategic significance, where cultural traditions from many parts of Europe have come together to create a coherent and vigorous continuing community.

Criterion (iv) : By virtue of the particular manner in which it has developed spatially, Lyon illustrates in an exceptional way the progress and evolution of architectural design and town planning over many centuries.

Conventions cours et traboules lyonnaises

Le site historique de Lyon a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco en décembre 1998 avec plus de 427 hectares soit 10% de Lyon intra-muros. L'inscription retient que « **Lyon illustre la Valeur Universelle et Exceptionnelle, inscrivant les projets et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles** ».

Parmi les particularités de ces quartiers et de ces immeubles, figurent les traboules et les cours qui offrent une découverte plus intime et authentique de l'histoire et de l'architecture lyonnaise. 48 cours et traboules sur environ 600 que compte le périmètre UNESCO sont aujourd'hui ouvertes dans ce cadre. Pour l'Unesco, la VUE ⁽¹⁾ signale une importance culturelle et/ou naturelle exceptionnelle, inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

À Lyon, 2,600 ans d'occupation humaine, d'architecture et d'urbanisme témoignent d'échanges avec toute l'Europe. Toutes les époques sont représentées à travers des lieux et des édifices qui composent le Site historique. Dans ce paysage historique se tisse la trame propre à toute la vie urbaine de la cité.

Notre engagement porte donc sur 3 piliers pour respecter ce patrimoine exceptionnel qui fait la fierté de la Ville de Lyon et de ses habitants :

1. Respecter strictement la liste des cours et traboules conventionnées,
2. Respecter ces lieux de vies : priorité aux habitants et commerçants,
3. Partager le plaisir de découvrir ces lieux historiques privilégiés en silence.

Courtyards and traboules conventions

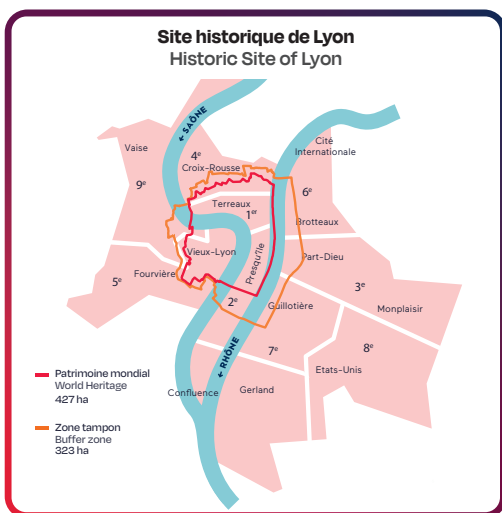
The historic site of Lyon was inscribed on the UNESCO World Heritage List in December 1998, covering more than 427 hectares, or 10% of the city centre. The inscription states that **Lyon exemplifies Outstanding Universal Value, reflecting the projects and evolution of architectural design and urban planning over the centuries**.

Among the distinctive features of these neighbourhoods and buildings are the traboules and courtyards, which offer a more intimate and authentic insight into Lyon's history and architecture. 48 courtyards and traboules out of the approximately 600 within the UNESCO perimeter are now open to the public. For UNESCO, OUV ⁽¹⁾ denotes exceptional cultural and/or natural significance, of inestimable value to present and future generations of all humanity.

In Lyon, 2,600 years of human settlement, architecture and urban planning bear witness to exchanges with the whole of Europe. All eras are represented through the sites and buildings that make up the Historic Site. Within this historic landscape is woven the fabric that defines the city's entire urban life.

Our commitment is therefore based on three pillars to preserve this exceptional heritage, which is the pride of the City of Lyon and its inhabitants:

1. Strictly adhere to the list of courtyards and traboules covered by the agreement,
2. Respect these living spaces: priority for residents and shopkeepers,
3. Share the pleasure of discovering these special historic sites in silence.



* Plus d'informations
More information

www.visiterlyon.com

groupes.visiterlyon.com

www.lyon.fr

whc.unesco.org

ONLY LYON
TOURISME ET CONGRÈS